



N° 2

SEPTEMBRE 2021



***Bulletin
municipal***

SAINT BONNET-TRONÇAIS

SOMMAIRE

- 
- 2 Sommaire
 - 3 Éditorial
 - 4 Réunions du Conseil Municipal
 - 5 Budget
 - 8 Vie locale
 - 9 Vie scolaire
 - 10 Achat
 - 11 Week end du 15 août
 - 12 Travaux
 - 16 Nos commerçants
 - 18 Chronique d'histoire
 - 19 Actualité

EDITORIAL

La période estivale se termine et pour une majorité d'entre nous, les vacances aussi.

Cet été, dans notre village, des manifestations ont pu se dérouler et ont connu un franc succès, malgré la COVID 19 et la météo pas toujours très clémente.

Merci aux associations, aux élus et aux bénévoles pour ces grands moments de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin dans ces jours incertains, et une pensée particulière pour nos pompiers qui ont fait un travail remarquable avec professionnalisme (feux et deux heures dans l'étang pour placer les radeaux du spectacle pyrotechnique).

Ce mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, les enfants reprennent le chemin des écoles ainsi que tout le personnel communal à qui je renouvelle toute ma confiance pour l'année 2021-2022.

Le contexte sanitaire nous oblige à rester vigilants pour tous.

La municipalité va poursuivre ses efforts pour un village où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre nous. Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins.

Je compte sur la sagesse de chacun pour donner ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Avec tout mon dévouement.

Respectueusement
Didier

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2020

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Tabran à A Gozard, X Moule à A Suramy

Au cours de cette séance, le conseil a :

- accepté les devis présentés par la société RDN pour un montant de 3 437,80 € TTC pour la pose, la dépose et la location de décorations de Noël.
- accepté le devis de contrat de location et de maintenance d'un photocopieur neuf KONICA MINOLTA C250i établi par la société Bureau et Gestion pour un montant de 59,00 € HT/Mois sur 21 trimestres.
- décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la Communauté de Communes.
- renouvelé le bail du logement au 1er étage de l'immeuble "La Poste" occupé par Madame RUCHET Sylvie pour une durée de trois ans à compter du 1er décembre 2020 et fixé le montant du loyer à 317,95 €/Mois et le montant des charges de chauffage à 45,37 €/Mois.
- demandé l'attribution d'un fonds de concours de 15 000,00 € à la Communauté de Commune pour son projet de construction d'un hangar métallique. Le montant total HT du projet s'élève à 30 198,27 €. L'autofinancement de la commune sera de 15 198,27 €.
- décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de services avec la communauté de communes.
- désigné comme élu correspondant sécurité routière, Monsieur Didier Regrain, Maire,
- modifié la composition de la commission communication-information.
Président : Didier Regrain Membres : Amandine Gozard, Françoise Bourgain, Anne-Sophie Le Flèche, Thierry Glomon, Sabine Zamora, Françoise Nesteroff, Magali Guessant
- décidé l'installation d'un climatiseur à l'EHPAD "La Chesnaye" pour un montant de 4 104,22 € TTC
- décidé l'achat d'un véhicule utilitaire léger d'occasion pour un montant de 3 900,00 € TTC
- décidé l'achat d'un désherbeur mécanique de démonstration pour un montant de 3 000,00 € TTC

Information :

La société d'Equipement de l'Auvergne a vendu le lot n° 9 d'une superficie de 1 543 m² au prix de vente de 10,00 €/m², soit un prix de vente de 15 430,00 €.

Six lots restent à acheter au Lotissement La Tuilerie

Séance du 04 décembre 2020

Absents excusés ayant donné pouvoir : F Bourgain à J Lathène, M Guessant à X Moule

Au cours de cette séance, le conseil a :

- choisi le projet de contrat d'assurance personnel Communal, Garanties statutaires auprès de Groupama à la date du 1er janvier 2021.
- demandé le classement du chemin privé de la Tuilerie pour la partie propriété communale en voie communale (rue de la Tuilerie).
- refusé la demande de Monsieur SOUDRY Gérard pour la location de 4 parcelles de terrains communaux afin d'y faire pâturer des moutons, ces parcelles sont réservées pour le foin.
- donné droit aux conseillers municipaux d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune.
- accepté le devis de piégeages des pigeons de l'Église présenté par Monsieur Jean Pierre LUTREAU pour un montant de 1 274,88 € TTC.
- demandé des subventions (plan de relance départemental) pour des travaux sur le bâti et des travaux de voirie. La commune envisage le remplacement des huisseries à l'EHPAD "La Chesnaye" pour un montant de 40 578,20 € HT et l'aménagement des trottoirs Route de Tronçais et rue Conrad Valeri pour un montant de 42 063,00 € HT.
- choisi le devis de l'entreprise COURTIS Travaux pour le remplacement de la porte d'entrée du logement de l'école maternelle pour un montant de 1 202,51 € HT et le devis de l'entreprise SASU Fluzat Énergie pour la climatisation du salon du bas à l'EHPAD "La Chesnaye" pour un montant de 6 533,57 € HT.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 février 2021

Absents excusés ayant donné pouvoir : F Bourgain à A Suramy, D Maes à J Lathène

Au cours de cette séance, le conseil a :

- autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance du véhicule utilitaire Kangoo pour un montant de 15.71 € pour la période du 17 au 31 décembre 2020.
 - approuvé la convention assistance informatique pour la mise à disposition d'un dispositif de télétransmission des actes et pour le support technique pour l'intervention avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA). Cette convention est conclue à titre gratuit.
 - demandé à bénéficier du dispositif de solidarité départementale pour l'aménagement des trottoirs, rue Conrad Valeri. La subvention de 50% du montant HT est calculée en fonction d'un plancher (3000.00 €) et d'un plafond (10000.00 €) de travaux subventionnables.
 - donné un avis favorable au pacte de gouvernance de la Communauté de Communes (règlement intérieur).
 - décidé le recrutement d'un agent contractuel au grade d'Adjoint Technique pour une période de dix huit mois consécutifs du 1^{er} mars 2021 au 31 août 2022.
 - demandé le remplacement du poteau d'incendie au SEA Nord Rive Droite du Cher pour la somme de 2 165.59 € TTC.
 - approuvé la convention de partage de coût avec la Communauté de Communes pour un colis de produits du terroir d'une valeur unitaire maximale de 30 €. Montant pour la commune : 323.00 €.
- autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SEA Nord Rive Droite du Cher une convention pour le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie.

Séance du 05 mars 2021

En début de séance, Monsieur le Maire a donné la parole à Monsieur le Docteur Suramy qui a annoncé à l'ensemble des Conseillers Municipaux que lui et sa femme cessaient leurs activités de médecin à compter du 1er mai 2021.

Au cours de cette séance, le conseil a :

- approuvé l'avenant 1 de l'entreprise ADN pour un montant de 2 030,40 € TTC concernant le rajout d'une longueur de 15 ml supplémentaire de trottoirs au devant d'une maison qui n'était pas prévu au marché.
- approuvé le devis de l'entreprise PUM plastique d'un montant de 1 020,00 € TTC pour l'achat d'une cuve GNR 1500 l à double paroi.
- approuvé le devis de Monsieur Gérard Vénuat d'un montant de 1 248,69 € pour l'aménagement et l'accessibilité du WC PRM installé place de l'Hôtel du Centre.
- approuvé l'avant projet réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier pour le renouvellement des encastres dans l'allée paysagère François Terrasson d'un montant de 18 512,00 € répartis entre le financement du SDE pour 15 278,00 € et la contribution communale de 3 234,00 €.
- décidé l'acquisition de l'ensemble immobilier avec terrain du bâtiment situé 2 rue des Mazes pour un montant de 28 000,00 €.

Séance du 14 avril 2021

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Charton à A Gozard, X Moulle à A Suramy, D Maes à J Lathène, S Zamora à M Guessant.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- voté les comptes administratifs 2020
- voté les comptes de gestion 2020
- voté le budget primitif 2021
- voté les deux taxes locales directes
- décidé le recrutement d'un agent contractuel au grade d'Adjoint Technique du 1er mars 2021 au 31 août 2022.
- autorisé Monsieur le Maire à signer un contrat de vérification générale périodique de l'élévateur à la Ferme de l'Étang auprès de la société SOCOTEC.
- émis un avis favorable pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion et chargeur CLASS pour un montant de 57 600,00 € TTC.
- décidé l'assujettissement à la TVA de la location de l'ancien Tabac-Pressé transformé en Boucherie-Charcuterie.
- décidé de faire un emprunt de 100 000,00 € au taux fixe de 0,34% pour financer les programmes de travaux d'investissement, dont le remboursement est fixé sur une durée de 10 ans.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- voté les subventions aux associations :
 - Association des Parents d'Élèves : 200,00 €
 - Fanfare l'Indépendante : 310,00 €
 - Association Pétronille au Pays de Tronçais : 2 900,00 €
 - Club de la Forêt : 200,00 €
 - Sports et Loisirs : 200,00 €

Séance du 16 juillet 2021

Absents excusés ayant donné pouvoir : F Bourgain à D Regrain, X Moulle à T Glomon, D Maes à S Mery, F Nesteroff à J Lathène, M Guessant à S Zamora.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- décidé la création d'un poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives de 2ème classe pour la faire face à des besoins saisonniers pour assurer des fonctions de surveillant de baignade pour la période du 11 juillet 2021 au 29 août 2021. La personne recrutée, titulaire du B.N.S.S.A, effectuera une durée de travail hebdomadaire de 5 heures.
- accepté de vendre du foin sur pied à Monsieur Mery Sébastien pour une surface de 4 ha, à Monsieur Lamarque David pour une surface de 3 h et Madame Vincent Annick pour une surface de 2 ha.
- fixé le prix de vente du foin sur pied à 33 €/ha
- mandaté Monsieur le Maire pour signer le contrat d'assurance pour le tracteur "CLAAS"
- mandaté Monsieur le Maire pour signer l'avenant au contrat d'assurance "Villassur" pour l'immeuble de l'ancien "Tabac Presse", 2 rue des Mazes.
- décidé d'émettre un avis favorable à l'arrêt de la révision partielle du ScoT du PETR de la vallée de Montluçon et du Cher.
- annulé la délibération du 05 mars 2021 concernant l'achat des bâtiments de l'ancien Tabac Presse rue des Mazes
- décidé l'acquisition de l'ensemble immobilier avec terrain, ancien Tabac Presse rue des Nazes au prix de 26 000,00 € + 2 000,00 € d'honoraires d'agence.

BUDGET 2021

<i>Opérations d'investissement</i>				
<i>Opération</i>	<i>Désignation</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
379	VOIRIE COMMUNALE	64 480,80	0,00	-64 480,80
383	TRACTEUR+CHARGEUR CLAAS	57 600,00	0,00	-57 600,00
371	HUISSERIES LA CHESNAYE	48 693,84	0,00	-48 693,84
372	WC PMR GARE ROUTIERE	42 093,69	0,00	-42 093,69
380	RENOVATION HOTEL DE VILLE	38 000,00	0,00	-38 000,00
381	ANCIEN TABAC PRESSE	31 500,00	0,00	-31 500,00
382	AMENAGEMENT BOUCHERIE-CHARCUTERIE	21 320,00	0,00	-21 320,00
	Autres opérations d'équipement	28 093,07	0,00	-28 093,07
	Total équipement	331 781,40	0,00	-331 781,40
	Op.financ. (pour mémoire)	158 928,20	302 294,26	143 366,06
	Total avec op. financières	490 709,60	302 294,26	-188 415,34

BUDGET 2021

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	142 059,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	227 280,47
014	Atténuations de produits	211 767,00
65	Autres charges de gestion courante	79 160,69
66	Charges financières	6 752,20
022	Dépenses imprévues	3 000,00
023	Virement à la section d'investissement	105 263,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 623,53
	TOTAL DEPENSES	777 906,62

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	102 582,03
73	Impôts et taxes	436 221,00
74	Dotations, subventions et participations	175 143,57
75	Autres produits de gestion courante	52 810,65
76	Produits financiers	2,40
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 146,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
	TOTAL RECETTES	777 906,62

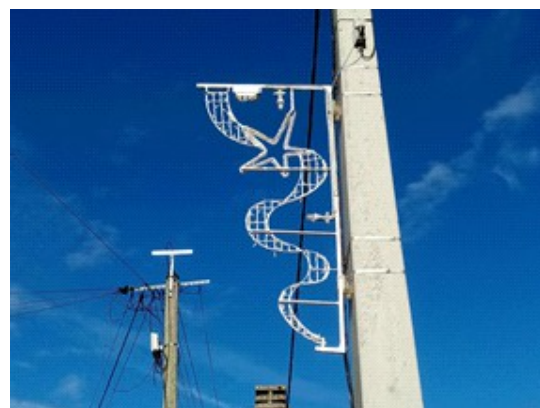
<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	49 782,51
20	Immobilisations incorporelles	1 239,56
21	Immobilisations corporelles	330 541,84
001	Déficit d'investissement reporté	109 145,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
	TOTAL DEPENSES	498 709,60

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	105 263,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	160 407,73
13	Subventions d'investissement reçues	96 415,34

VIE LOCALE



La municipalité remercie les écoles de Saint Bonnet et Braize, la micro crèche Pétronille, l'accueil de loisirs Anim'tronçais de leur participation à la décoration du sapin de Noël, ainsi que les enseignants et encadrants et les employés communaux de leur aide. De nouvelles illuminations ont été installées durant la période des fêtes.



Une centaine de personnes se sont inscrites afin que la mairie organise la prise de rendez vous pour être vaccinées. Plusieurs lieux de vaccination ont été identifiés Ygrande, Saint-Amand-Montrond, Montluçon et Hérisson. Merci à la maison de Retraite de La Chesnaye pour le prêt du minibus afin d'effectuer le trajet sur Montluçon. Nous remercions également Alain Tabran et Marie-Paule Berthomier qui ont fait le trajet pour Saint-Amand-Montrond avec leur véhicule personnel.

CHANGEMENT A LA DIRECTION DE LA CHESNAYE

A la mi-février, Mme Déborah BESNAULT, l'actuelle directrice de l'établissement nous fit part de son intention de quitter La Chesnaye pour répondre à une opportunité d'évolution de carrière.

Il fallut donc faire appel à candidature et assurer un entretien individuel avec chaque postulant afin de trouver la personne idoine. Ce fut fait et c'est Mme Dominique GIRAULT qui a été retenue. Mme GIRAULT habite la région montluçonnaise et travaille depuis 7 ans à l'E.H.P.A.D. de HERISSON comme adjointe de direction.

La problématique des personnes âgées, la gestion d'un E.H.P.A.D. et la réalité complexe de tous ces établissements ne lui sont pas inconnus. Elle prendra ses fonctions le 30 août prochain et passera une semaine avec Mme BESNAULT pour faire connaissance avec les résidents et les personnels tout en prenant en main les dossiers.

Aussi lui souhaitons-nous, par avance, la bienvenue à La Chesnaye et nous remercions Mme Déborah BESNAULT pour ces trois années passées avec nous au cours desquelles elle a su mettre au service de cet établissement ses nombreuses qualités humaines et professionnelles, pour le bien de tous.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets.

VIE LOCALE

Concours des maisons fleuries

Cette année, la municipalité a organisé un concours de maisons fleuries. Une dizaine de personnes se sont inscrites sur les 3 catégories proposées. Des chèquiers de 80, 50, 30 et 20 euros à dépenser dans les commerces de la commune ont été remis aux participants suivant leur classement.



Départ des médecins

Depuis l'annonce des Docteurs Suramy concernant leur décision de prendre leur retraite, nous avons tenté d'explorer différentes pistes pour recruter un futur médecin, mais malheureusement à ce jour, aucune n'a donné de résultat. Nous avons commencé par réaliser un fascicule mettant en avant les atouts de la commune. Nous avons contacté la société LAOU, cette société aide à l'installation de nouveaux médecins, leur devis était très cher et ils demandaient également une commission sur le salaire brut annuel. Nous avons également envoyé un mail à Monsieur Jardel Martial, un médecin fraîchement diplômé qui parcourait la France pour donner un peu d'air à des confrères surchargés et se rendre utile dans les déserts médicaux. Malheureusement sa réponse a été négative, il ne passait pas par notre commune.

Madame Venturini Lenoir, Chef de Pôle Accueil de nouveaux talents, Coordinatrice de la politique d'accueil, Coordinatrice départementale pour l'offre de soins de premiers recours, nous a apporté aussi son aide. Elle nous avait trouvé un médecin intéressé par notre commune mais il s'est désisté.

Nous avons fait traduire en espagnol notre fascicule sur la commune afin que Madame Mercedes Nadal, médecin espagnol à la clinique des Grainetières puisse le transmettre à ses réseaux.

Nous avons demandé un devis à Réseau Pro Santé pour une parution dans la revue "Jeune MG", mais après renseignement auprès d'autres mairies, le prix était exorbitant pour ne donner aucun résultat.

Nous avons tenté avec les universités de médecine avec l'envoi du fascicule à Limoges, Lyon, Montpellier, Tours, Clermont Ferrand mais aucun médecin ne s'est manifesté.

Nous avons également déposé une annonce sur le site de SOS VILLAGE, cette émission est une aide à la relance de commerces dans les villages en zone rurale avec le journal télévisé de 13h, nous n'avons jamais été contactés.

VIE SCOLAIRE



Carnaval



Remise des dictionnaires

Huit élèves du CM2 ont reçu un dictionnaire offert par la Communauté de Communes pour leur entrée en sixième et un livre sur les fables de la Fontaine offert par l'éducation nationale.

Vie scolaire



Rentrée scolaire 2021-2022
 Maternelle : 21 enfants
 CP-CE1-CE2 : 17 enfants
 CM1-CM2 : 15 enfants



ACHATS



Achat d'un kangoo II 1,5 DC 70
 3 900,00 € TTC



Désherbeur mécanique YVMO MD 60
 3 000,00 € TTC

Ancien local commercial
 dépôt presse/Tabac rue des Mazes
 26 000,00 €



Achat tracteur Claas	48 000,00 €
Revente par nos soins du tracteur New Holland non adapté au broyeur à bras et au broyeur déporté	34 000,00 €
Communauté de communes	3 920,00 €
Autofinancement	10 080,00 €

WEEK-END DU 15 AOUT



14 août 2021
Retraite aux flambeaux avec
la fanfare l'Indépendante
d'Ainay le Château



Fête foraine

Merci à Gilbert Donniou pour la photo.



Feu d'artifice par la société
2B événement

Merci à Léo Camus pour la photo



15 août 2021
Brocante

photo de Marie



15 août 2021
Bal organisé par
l'Association
Tronçais Nature et Traditions

*La municipalité remercie toutes les personnes
qui ont participé à l'organisation de ce merveilleux
week-end du 15 août :*

*nos employés communaux, nos commerçants,
nos habitants, nos pompiers, nos associations,
les bénévoles, les nombreux brocanteurs, les
enfants et parents lors de la retraite aux
flambeaux, les artificiers, les donateurs, la fanfare
l'indépendante d'Ainay le Château, la fête foraine...*

Rendez-vous le 15 Août 2022 ! □ □

TRAVAUX



Plantation de rosiers derrière le WC public par Patrick



La douche du logement de la poste a été refaite par Jean Michel.



Réfection par Jean Michel du couloir derrière la cuisine de la maison de retraite de La Chesnaye.



Bruno et Patrick ont remis en état le lavoir situé à Saint Mamet



Plantation d'arbustes dans l'allée paysagère François Terrasson par Patrick et Bruno



Réparation et changement des spots dans l'Allée François Terrasson par l'Entreprise CEE :
- renouvellement de l'armoire d'éclairage public
- dépose des 10 encastrés existants
- fourniture et pose de 10 encastrés de sol.
Coût pour la commune : 3234,00 €



Création d'une plate forme devant l'entrée de l'école maternelle par Patrick, Didier et Bruno



Réfection des marches de l'église par Patrick, Bruno, Didier et Alain T



Pose d'un gazon synthétique à la microcrèche par Sébastien, Amandine et Bruno et pose de barres pour les rideaux par Jean Michel.

Divers
Piégeage des pigeons de l'église par Monsieur Jean Pierre Lubreau domicilié à Osmary

TRAVAUX



Nettoyage des petits étangs.
Un grand MERCI à tous les participants



Changement de la porte d'entrée
du logement de la maternelle
par l'Entreprise COURTIS



Changement des huisseries
à la maison de retraite
par l'entreprise COURTIS
- 6 portes-fenêtres
- 41 fenêtres
- 2 portes de services



Installation de 7 appareils de climatisation
réversible dont 2 ont été pris en charge par la
mairie et le reste à la charge de la Chesnaye.
Cette intervention répondait à l'obligation de
climatiser les locaux communs au sein d'une
maison de retraite.
C'est l'entreprise Fluzat d'Ainay le Château
qui est intervenue.



Nettoyage du toit du chalet
destiné au Point d'Info
Tourisme de la Commune
par Patrick et Bruno



Nettoyage et installation de
l'intérieur du
chalet par Jean Michel et Sylvie



Fleurissement de la commune par quelques membres
du Conseil Municipal, Bruno et Patrick

TRAVAUX : toilette publique



Coût des travaux d'installation d'un sanitaire

Entreprises	Tarif TTC	Description
MPS ZAE du Mouta CS 50014	35 880,00 € 438,00 €	Toilette L500 Essentielle Option Cuve réserve d'eau
VENUAT Gérard Ainay le Château	4 040,49 €	Terrassement
ENEDIS	1 249,20 €	Raccordement
TOTAL DEPENSES	41 607,69 €	
Subvention Etat – DETR	9 079,50 €	
Subvention Conseil Départemental	10 193,50 €	
Subvention Conseil Régional	6 053,00 €	
FCTVA	6 156,85 €	
TOTAL RECETTES	31 482,85 €	
Coût final collectivités	10 124,84 €	

Travaux prévus lors de la mandature précédente

TRAVAUX : trottoirs



Coût des travaux de réfection de la chaussée

Entreprises	Tarif TTC	Description
ADN Travaux publics	50 275,60 €	
ADN (avenant 1 pour 15 ml supplémentaire)	2 030,40 €	
Dépense	52 306,00 €	
Subvention Conseil Départemental	12 000,00 €	
Recette	12 000,00 €	
Coût final collectivités	40 306,00 €	

NOS COMMERÇANTS

TRONCAIS BRICOLAGE

« Pouët, pouët » : qui n'a pas vu aux beaux jours de joyeux touristes pédaler à travers le bourg, le plus souvent en famille, sur les fameuses « Rosalies » véhicules à quatre roues pour déplacements ludiques. Ces « transports en commun écologiques » tout comme vélos, VTT, classiques ou à assistance électrique, peuvent être loués chez Évelyne et Michel JACQUET, des « païse » dont l'enseigne à Saint Bonnet-Tronçais date de 1988.

A l'entrée du village, vous trouvez tous les articles de quincaillerie et droguerie dans la boutique mais aussi des cadeaux et des souvenirs. Et, pour ceux qui ne veulent pas aller trop loin afin de trouver des fleurs à planter dans leur jardin ou à offrir, il y a du choix.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ainsi que le dimanche de 9h à 12h30. En Juillet/ Aout ouverture à partir du Lundi. Vous y serez accueilli par le sourire d'Évelyne, toujours prête à échanger avec vous, en compagnie de son adorable petit caniche, qui vous attend sur le pas de la porte.

EPICERIE

Originaire du Pas de Calais, Sylvie LANNOY (mère de deux grands enfants) est la gérante de l'épicerie de notre commune. Après avoir géré divers commerces alimentaires dans la région depuis 1992, c'est en décembre 2013 qu'elle reprend la direction de l'enseigne VIVAL Habitant St Bonnet-Tronçais, tout le monde connaît sa disponibilité pour ses clients.

De plus, Madame LANNOY assure la livraison à domicile gratuitement. Depuis le début de la crise sanitaire, il est même possible de passer ses commandes sur le site « **Mes courses de proximité.com** », avec retrait en magasin ou livraison à domicile

Le magasin est ouvert le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30. Le dimanche il est ouvert de 8h à 12h. Pendant les mois de juillet et d'août, il ouvre aussi le mercredi de 7h30 à 12h30.

Pendant la période troublée que nous vivons avec la crise sanitaire, de nombreux habitants de Saint Bonnet-Tronçais et des environs ont pu apprécier ce magasin de proximité, loin de la foule des grandes surfaces, qui offre un vaste choix de produits de qualité.



BOULANGERIE

En Novembre 2015 Charles SENDRA, boulanger à Ainay le Château depuis décembre 1999, a repris la boulangerie de Saint Bonnet-Tronçais. Il est originaire du Puy de Dôme, marié et père de deux enfants. S'il a pris cette décision, c'est qu'en dehors des attraits de notre commune, située au cœur de la forêt de Tronçais, ce commerce est lui-même bien placé, avec des stationnements à proximité, le magasin ayant été refait à neuf et offrant également un logement.

Aux anciens clients se sont ajoutés les nouveaux habitants de la commune et les randonneurs, en nombre croissant sur notre territoire. On trouve dans ce magasin différents pains, dont la spécialité de la boulangerie : la baguette de Tronçais, qui n'est pas sans rappeler le bon pain de notre enfance. A cela s'ajoutent des viennoiseries, des entrées, des pâtisseries, des produits locaux en dépôt vente et l'été de succulentes glaces artisanales à emporter.

Le traditionnel pâté aux pommes de terre, spécialité bourbonnaise, s'invite sur vos tables les vendredis, samedis et dimanches ainsi que les brioches le samedi et le dimanche. Et n'oubliez pas les commandes que vous pouvez faire, pour les petites et les grandes occasions comme les anniversaires.

Notre boulanger a plus de 40 ans de métier derrière lui et ne s'en tient pas qu'à produire et vendre du pain et des viennoiseries. Avec Véronique, sa femme, il met un point d'honneur à décorer son magasin à l'occasion de certaines fêtes, avec des personnages originaux tels que les figurines de l'opéra Casse-Noisette pour l'Epiphanie ou des œufs géants et des cloches pour Pâques, des bambis et des Pères Noël en décembre. C'est une véritable « mise en scène » qui accueille les clients amusés et émerveillés pendant ces périodes festives.

Horaires

mardi au samedi: 7h à 12h30 ; 15h à 19h30

dimanche : 7h à 12h15

Fermé le lundi

Tel : 0443016233



***Nous venons de présenter trois commerçants de Saint Bonnet-Tronçais.
Les autres suivront dans nos prochains numéros.***

CHRONIQUE D'HISTOIRE

Saint Bonnet à travers les âges

Vous avez vu dans le précédent bulletin municipal que notre commune figurait dans l'Atlas Major publié à Amsterdam en 1665 par l'Editeur Guiljelmi qui s'était adjoint pour cela le concours du cartographe Joan Blaeu. L'établissement est toutefois plus ancien : « Saint Bonnet le Désert » faisait partie de la Châtellenie d'Ainay le Château et en 1564 il y avait 75 feux dans la localité (celle-ci abritait un prieuré qui dépendait du Montet).

Nous ne savons guère quand les premiers habitants s'y sont installés. Par contre l'appellation « du désert » souligne sa position isolée au sein de ce territoire. Ce n'est toutefois pas le seul nom que la municipalité a porté autrefois. Sous la Révolution ce fut Saint Bonnet sur Sologne, puis en 1801, à nouveau Saint Bonnet le Désert, avant que le nom actuel ne soit acté en 1893, suite à la fusion avec Tronçais, qui s'appelait autrefois Saint Jean de Bouis Il y a en France une quarantaine de communes, principalement en Auvergne, portant le nom de Saint Bonnet.

En effet ce dernier (623-706), canonisé par l'église catholique, a été évêque de Clermont vers 690. Il a auparavant été Chancelier du Roi Sigebert III, puis Magistrat à Marseille. Il est devenu évêque de Clermont à la mort de son frère qui obtint avant son décès l'accord du roi pour cette nomination épiscopale. Sa nomination par son frère lui causa des scrupules, il démissionne et se retire à l'abbaye de Manglieu dans le Puy de Dôme. Il entreprend le pèlerinage de Rome et à son retour s'installe à Lyon, il y meurt vers 706. Nous connaissons son histoire par un récit composé par un moine de Manglieu vers 715. Saint Bonnet est le Saint Patron des Potiers.

Étang de Saint Bonnet Carte de Fleury (1665)





Michel Clément Honoré et Stéphane Maréchal



PROTEGER L'ENVIRONNEMENT, AVEC PLUS D'UNE CORDE A SON ARC

Il est possible d'être à la fois un professionnel de l'informatique, un paysan éleveur de chèvres et maître fromager et enfin un écologiste convaincu qui agit au-delà des slogans habituels concernant la nécessaire protection de la nature. Stéphane Maréchal, également correspondant local de La Montagne, est cet homme au profil atypique, qui connaît bien Saint Bonnet-Tronçais et notre belle forêt : il a été le concepteur et réalisateur du site Internet de la Mairie et nous voulons le saluer ici car sa dernière initiative concerne aussi notre territoire.

Il va en effet parcourir la France sur les chemins de Grande Randonnée avec un âne, pour ramasser les déchets en nombre croissant qui y sont abandonnés ! Bien sûr, ce qu'un âne peut transporter jusqu'au village suivant pour y déposer en un lieu autorisé les déchets récupérés ne va pas résoudre à lui seul le problème. Cependant, une telle action, avec sa portée symbolique, permet d'attirer l'attention sur des pratiques regrettables que l'on pourrait supposer réservées aux milieux urbains ou à la bordure des routes et autoroutes.

Cela n'est, hélas, pas le cas, ainsi que nous pouvons le constater ici même, en Forêt de Tronçais, y compris en bordure de l'étang. Alors, chapeau à cette belle initiative dont nous souhaitons qu'elle soit fortement médiatisée, y compris au plan national, pour lui assurer un maximum d'impact dans les esprits comme dans les comportements. Pour suivre l'itinéraire de Stéphane, passé il y a peu dans notre canton, vous pouvez vous connecter à sa page Facebook : www.facebook.com/TDFAné.

Et, pour terminer, ajoutons que notre héros va aussi contribuer à la notoriété de l'Âne Bourbonnais, avec Honoré du Tremble, issu de l'élevage de Michel Clément, de Braize, qui a prodigué de nombreux conseils avisés à Stéphane pour préparer et entreprendre son long voyage qui va le mener maintenant vers les Charentes, les Pays de la Loire et la Bretagne, avant qu'il ne reparte vers l'Est avec l'Alsace, la Bourgogne et la Franche Comté, terminant par le sud ouest, pour revenir enfin en Auvergne. Une bagatelle de 4500 kilomètres à parcourir en environ un an, selon les caprices de la météo ! Bravo Stéphane et Honoré !

Article préparé et rédigé par Françoise Bourgain-Wade, qui a rencontré Stéphane Maréchal lors de son récent passage en Forêt de Tronçais.



Fabien Devillers